

**Notes pour la présentation de la séance d'information
du 9 novembre 2005 sur la LRPC/LFAT**

**Hôtel Royal York
Toronto (Ontario, Canada)**

Bonjour à tous et à toutes. Je m'appelle Nick Burbidge et je travaille à la Division de la conformité du BSIF. C'est moi qui serai l'animateur de cette séance d'information.

Avant de vous présenter l'ordre du jour, permettez-moi de vous adresser quelques mots.

En premier lieu, je tiens à remercier tous ceux et celles d'entre vous qui se sont déplacés pour venir à Toronto afin d'assister à la séance d'information. Nous avons songé à organiser plusieurs séances dans différentes villes, et même à prévoir des séances distinctes pour les petites institutions, compte tenu du fait que certaines questions les concernent davantage qu'elles ne touchent les grandes institutions. Toutefois, nous en sommes arrivés à la conclusion que les avantages de réunir tout le monde pour entendre le point de vue de chacun outrepassaient les ennuis que peuvent causer un déplacement. Nous croyons que tout le monde devrait avoir l'occasion d'entendre les mêmes messages, quels que soient la taille de l'institution et le modèle d'exploitation. Nous espérons que cette approche vous aidera à constater qu'il existe réellement des « règles du jeu équitables » en matière de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Si vous le permettez, j'aimerais remercier nos collègues francophones d'avoir accepté d'assister à cette séance qui se déroulera en anglais. Votre compréhension et votre coopération sont grandement appréciées.

En deuxième lieu, je vous informe que nous avons pris des dispositions pour enregistrer, en format audio, les échanges qui auront lieu aujourd'hui. Cette mesure vise à nous permettre de consigner avec précision vos questions et nos réponses, et à épargner à nos gens la tâche fastidieuse de tout prendre en note à la main. C'est pourquoi nous vous demandons, lorsque vous posez une question sur une des présentations, d'utiliser les micros qui se trouvent un peu partout dans la salle, et de donner votre nom et le nom de l'organisme que vous représentez. Je vous remercie de votre collaboration. Par ailleurs, vous remarquerez qu'une période de questions et d'échanges est prévue à l'ordre du jour. Afin de nous permettre de respecter notre horaire, il est possible que nous vous demandions de garder vos questions en réserve et de les poser à ce moment-là.

Nous ferons une pause vers 10 h 30 durant l'avant-midi. Tous les rafraîchissements, y compris les repas, seront servis ici-même, dans cette salle. Nous demeurerons donc à nos places pendant le repas. Le surintendant se joindra à nous pour le lunch et, comme vous le savez, présentera un exposé sur la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Le BSIF a invité les médias à assister à cette allocution. Tout de suite après, le surintendant répondra aux questions des

journalistes dans une autre salle. Il ne pourra malheureusement pas répondre à vos questions aujourd'hui.

Au moment de votre inscription, vous avez reçu une épingle nominative. Nous vous demandons de la porter durant la journée, de sorte que notre personnel sache que vous êtes inscrit. Si vous n'êtes pas encore inscrit, c'est le moment de le faire. Il est important pour le BSIF d'avoir un registre des personnes présentes aujourd'hui.

J'aimerais maintenant vous parler brièvement des exposés qui vous seront présentés aujourd'hui.

La séance d'aujourd'hui n'a pas pour but de débattre des mérites du système de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada, ni des lignes directrices du BSIF. Il ne s'agit pas non plus d'un atelier où nous prodiguerons des conseils sur la façon de faire. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* est assez explicite. Nous serons toutefois heureux de répondre à toutes vos questions et d'entendre vos commentaires à propos des présentations que nous ferons, qui seront principalement axées sur la gestion des risques et sur les procédures connexes. Dans notre lettre d'invitation, nous vous demandions de nous faire part des sujets dont vous aimeriez entendre parler. Nous avons reçu beaucoup de suggestions, et nous nous sommes efforcés de les inclure dans nos présentations. Toutefois, les questions qui ont trait au document de consultation du ministère des Finances sur le régime de LRPC/LFAT du Canada devront être adressées au ministère lui-même. Il est cependant possible que certaines des questions que nous aborderont aujourd'hui recoupent certains volets du document de consultation. Si c'est le cas, nous apporterons de précisions à ce moment. À ce sujet, des représentants du ministère des Finances sont parmi nous aujourd'hui à titre d'observateurs. Par ailleurs, comme vous êtes nombreux à le savoir, il existe un groupe spécial formé d'émetteurs de cartes de crédit et de représentants du ministère des Finances, du BSIF, du CANAFE et de l'ABC. Les membres de ce groupe ont tenu des réunions afin de discuter de certains des défis que représente la conformité au RPCFAT dans le cas des demandes de carte de crédit faites par Internet, par la poste ou par téléphone, où les clients ne sont jamais rencontrés en personne. Je vous invite à transmettre au comité spécial vos questions à ce sujet par l'entremise de l'ABC ou du ministère des Finances.

Le BSIF a entrepris une évaluation de la LRPC/LFAT il y a trois ans de cela. Depuis, nous avons mené des évaluations auprès d'institutions dont les actifs figurant au bilan représentent au total environ 97 % du secteur fédéral que nous chapeautons. Cela comprend tous les conglomérats bancaires et les sociétés d'assurances, ainsi qu'un grand nombre de petites institutions financières, pour la plupart des institutions de dépôts.

En vertu d'un protocole d'entente ratifié en juin dernier, nous avons transmis les résultats de nos évaluations au CANAFE.

Comme le BSIF a mis au point son propre programme d'évaluation au moyen d'une approche fondée sur le risque, il faut parfois un certain temps avant que les résultats

généraux puissent être communiqués à l'industrie. Les documents que vous avez reçus à l'inscription comprennent une copie de la ligne directrice B-8 du BSIF, intitulée *Mécanismes pour décourager et détecter le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. À la fin de ce document se trouve une liste de ressources qui pourraient vous être utiles. À mesure que notre programme d'évaluation évolue, nous nous apercevons qu'il pourrait être utile d'élargir la gamme des sujets traités et de fournir des éclaircissements sur les questions abordées dans la présente version. Nous n'avons encore pris aucune décision sur la stratégie que nous adopterons pour ce faire. L'émission d'une ligne directrice officielle et la révision d'une ligne directrice existante doivent se faire selon une démarche particulière au sein du BSIF. Toutefois, nous croyons qu'il pourrait être possible pour nous de fournir à l'industrie de la documentation écrite d'une manière moins formelle.

Nous croyons que la séance d'aujourd'hui permettra à toutes les institutions de connaître les points de vue du BSIF à propos des résultats généraux obtenus à ce jour. Les présentations exposeront de manière plus détaillée certains des enjeux clés qui se dégagent des constatations faites jusqu'à présent, tout en offrant certaines observations sur les procédures satisfaisantes en matière de gestion des risques et les pratiques exemplaires observées. Nous aborderons également les enjeux, les risques et les meilleures pratiques que nous avons cernés en ce qui concerne les divers produits financiers et les différents modèles d'exploitation, particulièrement ceux qui, d'après nos constatations, comportent des points faibles. Tous les présentateurs répondront à vos questions – soit sur le champ, soit plus tard dans la journée.

Enfin, la séance d'information d'aujourd'hui a été conçue pour communiquer les attentes du BSIF en ce qui a trait aux programmes liés à la LRPC/LFAT des institutions de dépôts et des sociétés d'assurance, ainsi que pour permettre à la GRC et au CANAFE de vous fournir des exemples de méthodes de blanchiment d'argent.

Nos plans pour l'année prochaine sont fondés sur un certain nombre d'éléments. L'un des plus importants est l'évaluation du régime de LRPC/LFAT du Canada par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), qui devrait avoir lieu au début de 2007. Comme vous le savez, une bonne partie des travaux que le GAFI effectue dans le cadre de cet examen vise à évaluer l'efficacité des règles relatives à la LRPC. Il s'intéresse particulièrement à la façon dont les services de renseignements financiers et les surveillants financiers collaborent pour créer un processus de supervision efficace.

Le risque constitue un autre des éléments dont nous tenons compte dans notre planification. Nos grandes banques traitent la majeure partie des transactions financières au Canada. C'est pourquoi nous procéderons à une nouvelle évaluation des grandes banques et sociétés d'assurances en 2006.

Durant 2005, nous avons évalué plusieurs institutions de moindre envergure. Malheureusement, certaines des institutions de moyenne et de petite taille ne s'acquittent pas encore de leurs obligations en matière de conformité de manière satisfaisante, et n'ont pas encore évalué comme il se doit les risques liés à la LRPC/LFAT auxquels les produits

et services qu'elles offrent les exposent. Nous procéderons donc à un nouvel examen de ces institutions en 2006.

Enfin, nous espérons examiner certaines sociétés d'assurances sélectionnées à compter de la fin de 2006. Nous avons l'intention de présenter au GAFI, d'ici le début de 2007, un portrait actualisé de la gestion de la conformité et des risques au sein des institutions fédérales.

Encore une fois, je vous remercie d'être présents aujourd'hui. Mes collègues du BSIF, du CANAFE et de la GRC et moi sommes persuadés que notre journée axée sur le partage de l'information et l'échange sera fructueuse pour nous tous.